

Pressigny-les-Pins

La Valette : un nouveau projet sur les rails ?

■ Selon les dernières rumeurs, les tractations iraient bon train entre la commune et la société « Next house » qui proposerait un concept novateur : quarante maisons similaires, à l'architecture cubique.

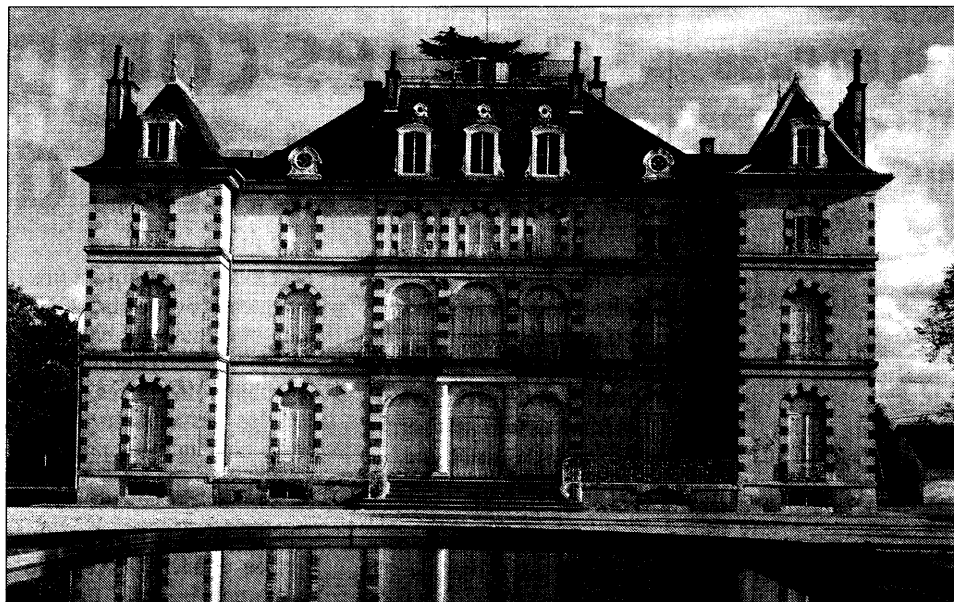
Depuis quelque temps, il devient difficile de démêler le vrai du faux concernant l'avenir du domaine de La Valette. Selon les dernières rumeurs, il semblerait que de nouvelles négociations soient en cours concernant la vente du site. Parmi les différentes orientations possibles, les discussions semblent avancer favorablement avec la société « Next house » qui proposerait un concept novateur : quarante maisons similaires, à l'architecture cubique.

De nombreuses zones d'ombres apparaissent néanmoins dans ce dossier qui n'est pas sans inquiéter les membres du Comité de défense des Pressigniens : « Le maire a choisi très clairement ce projet comme che-

val de bataille. On a pourtant beaucoup de difficultés à croire que Pressigny-les-Pins soit si connu que ça. D'autres projets sont en lice pour tout ou partie du domaine, mais le maire reste volontairement flou pour appuyer son choix. On comprend mieux, d'ailleurs, pourquoi il n'a pas voulu la création d'une commission qui l'aurait plus gêné qu'autre chose. Une décision collective aurait été plus juste et sécurisante. Le maire choisi à nouveau de faire cavalier seul ». Le comité s'étonne par ailleurs que Briec Nicolas fasse des recherches d'investisseurs sur Internet : « Sur ce site, on remarque qu'il ne se présente pas en tant que maire mais "dirigeant, consultant et services" ». Il déplore aussi que les membres du conseil municipal aient une nouvelle fois donné tout pouvoir au maire pour engager des négociations à hauteur de 800.000 €.

Le sénateur Jean-Pierre Sueur entre dans la danse

Interrogé à ce sujet, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a déclaré apporter son soutien à



Le devenir du site de La Valette, au cœur de nombreuses tractations, est toujours loin d'être scellé.

la population de Pressigny, par l'intermédiaire de son 1^{er} magistrat, en essayant de trouver des solutions crédibles aussi bien sur la vente du domaine de La Valette que sur la fiscalité communale (qui a enregistré une hausse de 120 %) : « Je souhaite apporter mon concours en essayant d'ana-

lyser la situation avec recul et lucidité. Je ne peux en dire plus pour l'instant, mais il est clair que nous allons mettre tous les moyens en œuvre pour sortir la commune de cette situation. La mise en commun de nos énergies doit nous permettre de prendre en compte les offres qui se présentent en s'appuyant sur une

assistance juridique essentielle ». « Soyons très prudents, servons-nous des expériences vécues qui ont échoué afin d'assurer le règlement de cette affaire dans les meilleurs délais en évitant les effets d'annonces qui ne servent à rien » conclut le sénateur.

Didier Bezard.